

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 23 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du chal à Villaudric.

Votants :

C3G : Maryse AUGER, Véronique MILLET, Thierry PORTES, Philippe SEILLES

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAYES, Diane ESQUERRE, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Patrice SEMPERBONI, Charles de LASSUS SAINT-GENIES, Sandrine PENAVALRE,

CCF : Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Colette SOLOMIAC, Serge TERRANCLE, Patrick IGON, Pierre JEANJEAN, Denis PARISE, Bouchra ROUYER,

CCHT : François CODINE, Denis DULONG, Jean-Claude ESPIE, Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Françoise MOREL CAYE, Romain VANHECKE

CCVA : Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Mylène MONCERET, Daniel REGIS,

Absents ayant donné pouvoir : Thierry SAVIGNY à Anne-Sophie PILON, Nadine ABAD à Colette SOLOMIAC, Jean-Marc DUMOULIN à Daniel REGIS

Présent suppléant sans droit de vote : Pierre ARTIGUE

Secrétaire de séance : Charles de LASSUS SAINT-GENIES

Domaine : Administration Générale

Délibération n°: 24/136

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 16/09/2024

Membres présents : 32

Pouvoir : 3

Objet : Commissions thématiques – Commission Marché à Procédure Adaptée

Le Président expose que deux points vont être abordés :

Point 1 : les commissions

Ce point sur les commissions est une information auprès des délégués du PETR. Maintenant que le Conseil Syndical a approuvé les délégations de chaque Vice-Président, Il convient de mettre en place les différentes commissions internes du Comité Syndical,

Les commissions thématiques doivent accompagner les Vice-Présidents pour exercer au mieux leurs délégations, sans avoir pouvoir de décision : elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions.

COMMISSIONS PETR PAYS TOLOSAN		
INTITULE	BINÔME	MISSIONS
POLITIQUES BOURGS CENTRES & ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE	JOËL CAMART & PATRICK PLICQUE	Administration du PETR suivi des finances du PETR suivi des politiques de revitalisation des centres bourgs Évaluation du projet de territoire (en cours)
AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE ET ÉCONOMIE TOURISTIQUE	COLETTE SOLOMIAC & VÉRONIQUE MILLET	Projet Alimentaire de Territoire (en cours) Projets touristiques : Cahier du patrimoine, routes du patrimoine, étude de faisabilité d'une dorsale pedestre (en cours)
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITÉ	ANNE SOPHIE PILON & FRANÇOIS COUDINE	Suivi mission Économie de flux Suivi permanences Renov Occitanie Projet SUDOE COL3NATUR (en cours)
ÉQUIPEMENT STRUCTURANT, JEUNESSE, CULTURE ET PATRIMOINE	MARIE LUCE FOURCADE & DANIEL REGIS	<ul style="list-style-type: none"> • Actions transversales en lien avec la culture et le patrimoine (en cours projet étude dorsale) • Actions transversales en lien avec la jeunesse et la démocratie.
FONDS EUROPÉENS, COOPÉRATION ET CONTRACTUALISATIONS, POLITIQUES TERRITORIALES	VIRGINIE CLAVEL & MYLÈNE MONCERET	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi Contrats Etat (CRTE), Région (CTO) • Suivi programme ATI FEDER OSS • Suivi programme LEADER

Les délégués doivent se mobiliser pour animer, faire vivre et évoluer le projet de territoire. Il précise que chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) doit être représenté dans ces commissions. C'est un appel à relayer auprès des délégués, titulaire ou suppléant, pour leur inscription dans les commissions. Il convient donc de relancer les délégués de chaque EPCI pour que les vice-présidents puissent réunir leurs commissions et commencent à travailler rapidement. Lors du prochain Bureau, le nombre des commissions et leurs thématiques seront définis.

Point 2 : la commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA)

Le Président présente la composition de la Commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA) : elle est constituée du Président (ou de son représentant) de 1 membre titulaire et de 1 membre suppléant par EPCI issus du Bureau. Elle se réunira selon la nature, le montant du marché et les financements mobilisés sur l'objet du marché. Des personnes qualifiées et agents techniques pourront être invités à siéger à la commission MAPA avec voix consultative.

Elle se réunira selon la nature, le montant du marché et les financements mobilisés sur l'objet du marché. Des personnes qualifiées et agents techniques pourront être invités à siéger à la commission MAPA avec voix consultative.

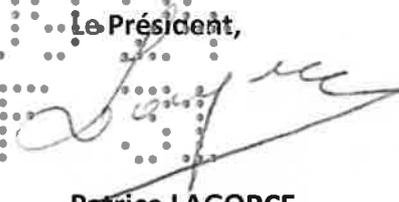
Composition de la Commission MAPA	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Marie Luce FOURCADE	Patrice LAGORCE
Joël CAMART	Anne Sophie PILON
Véronique MILLET	Patrick PLICQUE
Daniel REGIS	Mylène MONCERET
Virginie CLAVEL	Colette SOLOMIAC

Cette information vous est présentée, dans un souci de transparence, et par anticipation, pour lever toute ambiguïté en cas de contrôle des instances européennes ou de la Cour des Comptes.

Les membres du Conseil Syndical du PETR Tolosan approuvent à l'unanimité les délégations confiées par le Président aux 10 Vice-Présidents.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 23 septembre 2024.

Le Président,

Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 23 septembre 2024
Au registre sont les signatures